

Autorisation d'utilisation de l'image, de la voix et des travaux d'un élève mineur

Autorisation de captation

Nous, soussignés

- autorisons,
- n'autorisons pas,

les membres de l'équipe enseignante et le personnel communal à

- photographier,
- faire un enregistrement sonore,
- filmer (image et son),
- reproduire numériquement tout travail (textes, œuvres d'arts visuels ou toute autre production)

de notre enfant , dans le cadre d'activités pédagogiques uniquement.

Autorisation de diffusion sur le site Internet de la commune DES PORTES DU COGLAIS et sur le bulletin municipal le Cogl'Porteur

- autorisons,
- n'autorisons pas,

Le secrétaire de rédaction, à sauvegarder ces fichiers sur les ordinateurs DES PORTES DU COGLAIS, ainsi qu'à les stocker sur les serveurs hébergeant le site, et ce **afin d'illustrer des articles publiés sur le site Internet DES PORTES DU COGLAIS et sur le bulletin municipal**, accessible à tout visiteur, sans restriction.

Cette autorisation, donnée à titre gratuit, ne pourra donner lieu à aucune compensation de quelque nature que ce soit. Elle est donnée pour l'année scolaire en cours. A l'issue de cette période, les fichiers concernant notre enfant seront supprimés du site et des serveurs.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, nous savons bénéficier d'un droit d'accès et de rectification aux informations concernant notre enfant, que nous pouvons exercer en adressant une requête au secrétaire de rédaction. mairiecogles@lesportesducoglais.fr

Responsable 1

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

A

Le

Signature

Responsable 2

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

A

Le

Signature